

» PRESSE NATIONALE

Politique 🔒



NOUVELLE ARCHITECTURE ÉLECTORALE : LE GOUVERNEMENT MISE SUR LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ

Une nouvelle page de la gouvernance électorale ivoirienne s'ouvre progressivement. Réunis, lundi, à la Primature avec les représentants des partis politiques et de la société civile, le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, a dévoilé les grandes lignes de la réforme électorale engagée par le gouvernement, à la suite de la dissolution de la Commission Électorale Indépendante (CEI). À travers cette refonte institutionnelle, l'exécutif affiche sa volonté de repenser en profondeur le système électoral national, dans une logique de modernisation, de transparence et de renforcement de la confiance. L'objectif, a-t-il précisé, n'est pas de remettre en cause les acquis enregistrés depuis la création de la CEI en 2001, mais d'adapter le dispositif aux exigences démocratiques actuelles, marquées par une demande accrue de crédibilité et d'efficacité dans l'organisation des scrutins.



TANGER 2026 : KANDIA CAMARA MOBILISE LES MAIRES IVOIRIENS POUR UNE DIPLOMATIE LOCALE AMBITIEUSE

La Côte d'Ivoire entend faire entendre sa voix sur la scène mondiale de la gouvernance locale. À Tanger, au Royaume du Maroc, où se tient le 8^e Congrès mondial des cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), la présidente du Sénat, Kandia Camara, a échangé avec les maires ivoiriens venus participer à ce grand rendez-vous international consacré aux défis des collectivités territoriales. Les travaux du Congrès ont été officiellement ouverts, hier, mardi 23 juin 2026, en présence de responsables gouvernementaux, des représentants d'organisations internationales ainsi que des élus locaux et régionaux issus des cinq continents. Présente à cette cérémonie inaugurale, Kandia Camara a ainsi marqué l'engagement de la Côte d'Ivoire en faveur d'une gouvernance locale moderne, inclusive et tournée vers le développement durable. En marge des activités, la présidente du Sénat a accordé une audience à la délégation de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI), forte d'une trentaine de maires et conduite par son secrétaire général, l'Honorable Cédric Diarra, les mobilisant pour une diplomatie locale ambitieuse.

Economie 🔒



PND 2026-2030 : TIÉMOKO MEYLIET KONÉ LANCE LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ÉMERGENCE IVOIRIENNE

Le Palais de la Présidence de la République a abrité une séance de travail cruciale pour l'avenir économique du pays. Le lundi 22 juin dernier, le Vice-Président, Tiémoko Meyliet Koné, a présidé la 4^e réunion du Conseil Présidentiel d'Orientation et de Suivi du Plan National de Développement (PND) 2026-2030. Cette rencontre stratégique intervient juste après la validation successive du nouveau texte par le Conseil des ministres et le Parlement ivoirien. Elle marque surtout une étape décisive avant la tenue prochaine du Groupe Consultatif à Abidjan, un rendez-vous international majeur destiné à mobiliser les investisseurs autour de ce projet de société. Le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, a d'ailleurs rappelé en ouverture que ce programme vise, avant tout, à consolider les acquis exceptionnels des quinze dernières années ; qu'il s'agisse de la solidité macroéconomique, des avancées industrielles ou du progrès social. En phase avec la vision globale impulsée par le Président Alassane Ouattara, le plan ambitionne de propulser définitivement la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenu intermédiaire de la

tranche supérieure d'ici la fin de la décennie.



BASSIN SÉDIMENTAIRE IVOIRIEN : NOUVELLE DÉCOUVERTE D'HYDROCARBURES À 6 230 MÈTRES DE PROFONDEUR

La Côte d'Ivoire enregistre une nouvelle avancée dans l'exploitation de ses ressources naturelles. Dans un communiqué reçu, le mardi 23 juin 2026, le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, annonce la découverte d'un nouveau gisement d'hydrocarbures dans le bassin sédimentaire ivoirien. Cette découverte a été réalisée par le groupe pétrolier Murphy, en partenariat avec Petroci Holding sur le bloc pétrolier CI-709. Elle fait suite au forage du puits dénommé Bubale-1x, entamé à la fin du mois de février 2026. Le communiqué indique que le puits atteint une profondeur totale de 6263 mètres, dont une tranche d'eau de 2400 mètres, témoignant de la complexité technique de l'opération. Les résultats du forage sont jugés prometteurs : environ 30 mètres de colonnes nettes d'huile ont été identifiées, réparties sur 2 réservoirs distincts. Cette annonce renforce ainsi l'attractivité du secteur énergétique ivoirien et ouvre de nouvelles perspectives en matière d'investissement et de croissance économique.



COMMANDE PUBLIQUE EN CÔTE D'IVOIRE : 21 500 MARCHÉS PUBLICS AUDITÉS

La transparence et la bonne gouvernance dans la commande publique demeurent des priorités pour le gouvernement. Invité de la tribune d'échanges « Tout savoir sur » du CICG, le 23 juin, au Plateau, le secrétaire général de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP), Dr Oumar Ouattara, a présenté les missions, les acquis et les défis de l'institution chargée de veiller à la régularité des marchés publics en Côte d'Ivoire. Selon lui, l'ARCOP intervient à travers trois missions essentielles : le renforcement du système de la commande publique, la gestion des recours et le suivi de la performance du système. Dans ce cadre, près de 14 000 acteurs ont déjà été formés aux procédures de passation des marchés publics. L'institution a également rendu environ 2 000 décisions relatives à des irrégularités constatées dans les procédures de passation et d'exécution des marchés. « Ce sont près de 21 500 marchés publics qui ont été audités », a révélé Dr Oumar Ouattara.



CONSTRUCTION DU TRONÇON TAFIRÉ-FERKESSÉDOUGOU : LA BID APPORTE SON APPUI À LA CÔTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire et le Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID) ont signé un accord de financement d'environ 130 milliards de FCFA pour la construction du tronçon Tafiré-Ferkessédougou de l'autoroute du Nord, dans le cadre du corridor reliant Abidjan aux frontières du Burkina Faso et du Mali, rapporte une dépêche de l'AIP. L'accord a été signé le 19 juin 2026 à Bakou, à Azerbaïdjan, entre le ministre du Plan et du Développement, Souleymane Diarrassouba, et le président du Groupe de la BID, Muhammad Sulaiman Al Jasser. Ce financement additionnel porte à environ un milliard de dollars la contribution globale de l'institution au projet de corridor autoroutier. D'une longueur estimée à 60 kilomètres, le tronçon Tafiré-Ferkessédougou vise à renforcer la connectivité routière entre la Côte d'Ivoire et ses pays voisins, notamment le Burkina Faso et le Mali.



INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES : UN PROJET D'ACCÈS À L'EAU POTABLE LANCÉ

Le gouvernement œuvre pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable en Côte d'Ivoire. Les autorités, de concert avec les partenaires privés et publics, ont engagé plusieurs initiatives dans ce sens, notamment en milieu rural. Le lancement, le vendredi 19 juin, à Man, du Projet de Cohésion Sociale des régions Nord du Golfe de Guinée (COSO), a lieu dans cette dynamique, avec en prime la réalisation d'une étude d'évaluation en vue de mettre cette source de vie à la disposition des forces vives dans le district des Montagnes. Cette action, à en croire Dr Mariam Ouattara, coordinatrice de la COSO, constitue la première étape d'un ambitieux programme de construction d'infrastructures hydrauliques dans cette partie du pays. Elle a soutenu que l'étude d'évaluation, menée en collaboration avec le ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité ainsi que l'Agence Nationale des Statistiques (ANSat), permettra de

disposer d'un diagnostic précis des besoins des populations en matière d'accès à l'eau potable.



PRESFOR / AVEC PLUS DE 2,3 MILLIONS D'HECTARES DÉJÀ LEVÉS ET BORNÉS : LA BANQUE MONDIALE SATISFAITE DU TRAVAIL ACCOMPLI

Sur le terrain ivoirien, la terre ne ment pas. Chaque hectare levé et borné, c'est un agriculteur qui dort mieux, une famille à l'abri de la spoliation, un conflit foncier évité. C'est dans cet esprit que la Banque mondiale a rendu, lundi 22 juin 2026 à Abidjan, son verdict sur le Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR) : satisfaisant, et même, sur certains indicateurs, hautement satisfaisant. À l'issue de sa quatrième mission d'appui virtuelle, tenue du 15 au 22 juin 2026, l'institution de Bretton Woods a dressé un bilan positif du programme. Son chef de mission, André Teyssier, a relevé que l'ensemble des indicateurs affichent des performances satisfaisantes. Côté terrain, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Plus de 2 358 000 hectares ont déjà été levés et bornés depuis le démarrage des opérations foncières, soit près de la moitié de l'objectif global du programme fixé à plus de 5 millions d'hectares. La mission a salué le déploiement du Système Intégré de Gestion des Alertes Précoces (SIGAP) dans seize régions du pays.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE : L'ÉTAT MISE SUR LA DIASPORA IVOIRIENNE

Le gouvernement ne compte pas laisser ses expatriés. En effet, les 26 et 27 juin 2026, l'État de Côte d'Ivoire participera activement au Forum Diaspora for Growth, au Pré Catelan à Paris. Ce rendez-vous international rassemblera des Ivoiriens venus de plusieurs continents autour des questions d'investissement, d'emploi et de contribution au développement national. Parmi les nombreuses délégations, le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, avec à sa tête Mamadou Touré sera dans la capitale française avec un important dispositif destiné aux Ivoiriens désireux de revenir travailler ou entreprendre dans leur pays d'origine. Son ministère mettra à la disposition des participants un portefeuille de 522 opportunités prenant aussi bien l'emploi salarié que l'accompagnement à la création d'entreprises. Une initiative qui a pour but de faciliter le retour des compétences ivoiriennes établies à l'étranger et à leur offrir des perspectives concrètes d'insertion dans le tissu économique national.



TRANSFORMATION RURALE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE : LE FIDA ET SES PARTENAIRES FONT LE DIAGNOSTIC DES PROJETS RÉGIONAUX

Le 12e atelier régional de mise en œuvre des projets du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) se tient, du 23 au 25 juin, à Abidjan, précisément à l'hôtel Radisson Blu. L'évènement réunit plus de 300 acteurs du secteur agricole d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il est couplé au Forum régional des agriculteurs. Organisé par le FIDA, cet atelier a pour objectif de mettre en lumière les avancées majeures dans la transformation rurale et la sécurité alimentaire dans ces deux régions du continent; de renforcer la collaboration entre le FIDA, les gouvernements, les unités de gestion de projets et les organisations de producteurs, de partager les résultats de la 14e préparation et d'expliquer leur impact potentiel sur les projets en cours, de discuter de la performance du portefeuille et de formuler des recommandations pour améliorer l'efficacité et l'impact du projet. Les participants sont issus de 23 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre ivoirien de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné Koné.



GAZ BUTANE : DES GESTES SIMPLES POUR PRÉVENIR LES ACCIDENTS DOMESTIQUES

Une campagne de sensibilisation contre les pratiques frauduleuses et les comportements à risques liés à l'utilisation du gaz butane a eu lieu, le lundi 22 juin 2026, dans la ville de Daloa, informe un communiqué

de presse dont L'inter a reçu copie, mardi 23 juin 2026. Une initiative du ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie. Koffi Didier Innocent, sous-directeur du contrôle et de la répression de la fraude à la Direction Générale des Hydrocarbures (DGH), lors d'une conférence publique, a confié que de nombreux accidents impliquant le gaz butane résultent d'une mauvaise utilisation à domicile ou du non-respect des normes de sécurité dans les dépôts de vente. « En cas d'odeur suspecte de gaz, n'utilisez pas la bouteille. Déplacez-la dans un endroit aéré et isolé, puis recherchez la fuite à l'aide d'une mousse d'eau savonneuse. Toute bouteille défectueuse ou présentant une fuite doit être retournée au vendeur », a-t-il recommandé.



INDUSTRIALISATION : UNE USINE DE VALORISATION DES COQUES DE CAJOU INAUGURÉE À ANYAMA

Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) a pris part, le 18 juin 2026, à l'inauguration de l'usine Revata Carbon du groupe Valency International à Attinguié, dans la commune d'Anyama, selon la page Facebook du Centre. La cérémonie s'est déroulée en présence de la Directrice générale du CEPICI, Solange Amichia, du ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, ainsi que de plusieurs personnalités. Cette unité industrielle transforme les coques de noix de cajou en produits à forte valeur ajoutée, notamment du biochar, des engrais, des huiles destinées au bitume et des compléments énergétiques. Le projet s'inscrit dans la dynamique de valorisation des déchets agricoles et de promotion de l'économie circulaire. Fruit d'échanges initiés lors du Singapore Africa Business Forum entre le CEPICI et le groupe Valency International, l'usine dispose d'une capacité annuelle de traitement de 20 000 tonnes de résidus et devrait produire près de 6 000 tonnes de biochar par an.

Société



GESTION DES DÉCHETS PLASTIQUES : LE CESEC FAIT DES RECOMMANDATIONS

Réunis, hier, mardi 23 juin 2026, dans la salle des plénières, les Conseillers économiques, sociaux, environnementaux et culturels ont procédé à l'adoption du deuxième avis de la première session ordinaire de l'année, consacré à la problématique de la gestion des déchets plastiques en Côte d'Ivoire. Ce, en présence d'une délégation du Conseil Économique et Social du Cameroun, conduite par son premier vice-président Emmanuel NZété, en mission d'immersion au CESEC depuis le 17 juin. Ce projet d'avis adopté à l'unanimité des conseillers présents met en évidence plusieurs constats notamment la volonté des pouvoirs publics de renforcer un cadre de vie assaini, la persistance de la prolifération des déchets plastiques et les insuffisances du dispositif national de recyclage. Les recommandations formulées par le CESEC portent sur la transformation des comportements par l'éducation environnementale et écocitoyenne, l'instauration du tri à la source des déchets plastiques dans les ménages et les entreprises, ainsi que le soutien aux initiatives innovantes liées à l'économie circulaire.



JNSP 2026 / SATISFACTION DES USAGERS : ANNE OULOTO VISE UN TAUX DE 75% À L'HORIZON 2030

Le top départ des Journées Nationales du Service Public (JNSP) est donné. Placé sous le thème « ensemble construisons un service public ami du citoyen », elle aura lieu du 23 au 26 juin 2026. Une belle occasion pour la ministre d'État, la ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration publique, Anne Désirée Ouloto-Lamizana de donner ses ambitions. Il s'agit « d'atteindre un taux de satisfaction de 75% des usagers à l'horizon 2030 ». Car, a-t-elle ajouté, « le service public ne se construit plus seulement pour les citoyens ; il doit désormais se construire avec eux, avec leurs regards, leurs expériences, leurs observations. » Poursuivant, elle a indiqué que la qualité du service public transcende désormais les frontières administratives pour s'ériger en véritable enjeu national. Elle est au cœur de la relation de confiance entre l'État et les citoyens, participe à la stabilité, à la paix et à la cohésion sociale, renforce l'efficacité de l'action publique, soutient la compétitivité économique de notre pays et concourt à son rayonnement international.

ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : DES PARCOURS DE FORMATION



LABELLISÉS

Dans le cadre d'une collaboration entre la Côte d'Ivoire et la France intitulée « Hub franco-ivoirien pour l'éducation », des parcours de formation du système éducatif ivoirien ont été labellisés. L'annonce a été faite, le lundi 22 juin 2026, au cours d'une cérémonie organisée au sein de l'université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Professeur Adama Diawara, ainsi que ses collègues N'Guessan Koffi, ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, et le ministre délégué en charge de l'Enseignement technique, Jean-Louis Moulot, ont salué cette innovation qui vient crédibiliser le système éducatif et de formation du pays. Pour cette première phase, ce sont les parcours de formation se rapportant aux filières scientifiques qui ont été labellisés. Entre autres filières, il y a la cybersécurité, l'Intelligence artificielle, les énergies renouvelables, l'agronomie ou encore le management international.



ÉDUCATION NATIONALE / GESTION DES PLAINTES : DES POINTS FOCaux DES DRENAET RENFORCENT LEURS CAPACITÉS

731 participants issus de toutes les 41 Directions Régionales de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique (DRENAET) de Côte d'Ivoire se sont retrouvés, le 20 juin, à Yamoussoukro, pour renforcer leurs capacités sur la gestion des plaintes. Professeur André Kanaté, conseiller technique du ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, représentant le ministre Koffi N'Guessan, a souligné que la Côte d'Ivoire, dans le cadre de l'amélioration du système éducatif, a signé des contrats avec des partenaires. Selon lui, dans ce sens, des actions et activités seront menées pour le bienfait des populations. « Nous savons que toutes les réformes peuvent engendrer des préoccupations et entraîner des plaintes. Le ministre Koffi N'Guessan, sensible à ce que les populations soient heureuses d'accueillir les infrastructures et réformes nécessaires à l'amélioration du système éducatif, a voulu la mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes, qui consiste à recueillir les préoccupations des populations », a-t-il expliqué.



PROJET « POPOTE FAMILIALE » : PLUSIEURS FAMILLES VULNÉRABLES D'ABOISSO SOULAGÉES

Dans le cadre du projet « Popote familiale », la Direction régionale de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté d'Aboisso a remis, le jeudi 18 juin 2026, des vivres et non vivres à des familles vulnérables et à des ménages en situation de précarité, afin de leur redonner espoir. A en croire le directeur régional, Baté Gonzalès, cette action sociale vise à accompagner des familles issues du registre social unique à travers des dons de vivres, de biens non alimentaires, d'une assurance financière mensuelle et des formations aux activités génératrices de revenus pour leur autonomisation. « Il s'agit, dans le cadre du projet « Popote familiale », de soutenir les ménages les plus démunis et d'apporter un soulagement aux familles confrontées à des difficultés au quotidien. Cette initiative traduit également la volonté du gouvernement de renforcer la solidarité et la lutte contre la pauvreté », a-t-il ajouté.

Sport

GESTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES : LES PELOUSES DES STADES DE LA CAN 2023 FONT PEAU NEUVE

Les stades ayant accueilli la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023 se refont une beauté. A la faveur de la trêve sportive, les équipes techniques de l'Office National des Sports (ONS) ont lancé une vaste campagne d'entretien des pelouses afin de préserver la qualité des aires de jeu et garantir des conditions optimales pour les prochaines compétitions. Cette opération de rajeunissement concerne aussi bien les stades principaux que plusieurs terrains d'entraînement. Les travaux consistent notamment à scarifier les pelouses pour éliminer une partie du vieux gazon et favoriser la repousse de jeunes plants. Les techniciens procèdent également au vertidrain, une technique d'aération en profondeur qui améliore la circulation de l'eau et de l'air dans le sol tout en limitant son tassement. Un sablage est aussi effectué afin de corriger les irrégularités de surface causées par les nombreuses rencontres disputées au cours de la saison. L'ONS prévoit d'étendre ce programme à l'ensemble des pelouses des infrastructures héritées de la CAN 2023.



VU SUR LE NET

Economie



IRRÉGULARITÉS DANS LA PASSATION ET L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS : À CE JOUR, PRÈS DE 180 ENTREPRISES EXCLUES PENDANT DEUX ANS

À ce jour, près de 2000 décisions ont été rendues et près de 180 entreprises ont été exclues de toutes activités pendant deux ans pour irrégularités dans la passation et l'exécution des marchés publics, a indiqué le Secrétaire Général de l'Autorité de Régulation de la Commande publique (ARCOP), Oumar Ouattara. Il intervenait, le mardi 22 juin 2026 à Abidjan-Plateau, à la tribune d'échanges hebdomadaire "Tout Savoir Sur" du CIGC. Concernant le suivi de la performance du système de passation des marchés, Oumar Ouattara a soutenu que près de 21000 marchés publics ont été audités par l'ARCOP. Appelée Autorité nationale de Régulation des Marchés publics (ANRMP) jusqu'au 15 janvier 2025, l'Autorité de Régulation de la Commande publique (ARCOP), a également contribué à la formation de près de 14 000 acteurs aux procédures de passation des marchés publics. Pour faciliter la participation des PME aux appels d'offres, l'ARCOP a revu à la baisse le plafond des garanties de soumission qui est passé de 3 à 1,5%. (Source : CIGC)



AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE : LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, OUMAR OUATTARA, PRÉSENTE LES MISSIONS DE L'INSTITUTION

La régulation de la commande publique est exercée à travers trois missions principales que sont le renforcement du système de la commande publique, la prévention et la veille et, enfin, le suivi de la performance, a expliqué le Secrétaire Général de l'Autorité de Régulation de la Commande publique (ARCOP), Oumar Ouattara. Il était l'invité de la conférence de presse hebdomadaire en ligne « Tout Savoir Sur » organisée par le CIGC, le mardi 22 juin 2026 à Abidjan-Plateau. Selon Oumar Ouattara, le renforcement du système de la commande publique consiste en l'élaboration de politiques et de stratégies de renforcement des capacités des acteurs. À ce jour, a-t-il relevé, « ce sont près de 14 000 acteurs qui ont été formés sur les procédures des marchés publics ». Quant à la prévention et à la veille, elles se manifestent à travers le règlement des différends liés à la passation et à l'exécution de la commande publique. (Source : CIGC)

Société



NSP 2026 : ANNE DÉSIRÉE OULOTO-LAMIZANA APPELLE À CONSTRUIRE UN SERVICE PUBLIC AMI DU CITOYEN

Anne Désirée Ouloto-Lamizana, ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration, a appelé à construire un service public ami du citoyen pour un bonheur partagé. C'était, ce mardi 23 juin 2026, au Palais de la Culture d'Abidjan-Treichville, lors de la cérémonie d'ouverture de la 6e édition des Journées Nationales du Service Public (JNSP). Placé sous le thème : « Ensemble, construisons un service public ami du citoyen », cette cérémonie a enregistré la présence d'Ibrahime

Coulibaly-Kuibiert, président du Conseil d'État, de plusieurs membres du gouvernement, de partenaires techniques et financiers, ainsi que de nombreux fonctionnaires, agents de l'État et élèves-fonctionnaires. « Le Président de la République, Alassane Ouattara, a reçu le mandat des populations, à qui il a promis un bonheur partagé », a affirmé Anne Désirée Ouloto-Lamizana. A l'en croire, ce bonheur partagé s'exprime par l'offre d'un service public à travers la sécurité, la paix, le développement, la fourniture d'eau potable, d'électricité, l'éducation, la santé et bien d'autres secteurs concourant au bien-être des populations. (Source : CICG)

» AGENCE DE PRESSE

Economie 



DES RÉFORMES ENGAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT POUR RENFORCER L'ACCÈS DES PME AUX MARCHÉS PUBLICS (ARCOP)

L'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) a réaffirmé, mardi 23 juin 2026, l'engagement du gouvernement ivoirien à renforcer la place des petites et moyennes entreprises (PME) dans les marchés publics, à l'occasion de l'émission « Tout savoir sur », initiée par le CICG. Le secrétaire général de l'ARCOP, Dr Ouattara Oumar, qui s'exprimait sur « La commande publique en Côte d'Ivoire », a exposé les principales réformes engagées pour moderniser le système de la commande publique, améliorer la transparence et faciliter l'accès des PME aux marchés de l'État. Dans ce dispositif, a-t-il détaillé, l'État a introduit des mécanismes spécifiques visant à améliorer la participation des PME, considérées comme un levier essentiel de croissance et de création d'emplois. Mesure phare du dispositif, le gouvernement a instauré une obligation de réservation d'au moins 30% des plans de passation des marchés publics aux PME. Cette disposition vise à garantir un accès plus équitable des petites entreprises aux opportunités offertes par les marchés de l'État.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 🖱️

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG

www.gouv.ci 

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable